

Sommaire

P1-2 - Édito

P3 - Notre village avance
- Santé

P4 - Nos enfants

P5 - Conseil municipal

P6 - Vie pratique
- Emplois
- État-Civil

P7 - Information logement
- Zoom sur l'entreprise

P8 - Associations
- Repas des aînés



Extraits du discours d'André RENAUX, maire de Wavignies,

Avant de commencer, je tiens à remercier celles et ceux qui ont répondu à notre invitation. Je salue la présence :

- d'Édouard COURTIAL, sénateur de l'Oise,
- d'Alexandre OUIZILLE, sénateur de l'Oise,
- d'Isabelle BARTHE, vice présidente de la Communauté de Communes du Plateau Picard.
- de la brigade de gendarmerie de Saint Just-en-Chaussée,
- Ainsi que Messieurs les Maires, mes chers collègues.

Votre présence témoigne de votre attachement à notre village, et je vous en remercie sincèrement.

2024 a été marquée par de nombreux événements et défis, mais également par des projets réalisés grâce à l'implication de chaque membre de l'équipe municipale, qu'il s'agisse des conseillers municipaux ou de l'ensemble des employés de la municipalité.

C'est un véritable plaisir pour moi d'avancer quotidiennement à leurs côtés, et je leur adresse toute ma gratitude.

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi nos efforts pour maintenir un équilibre budgétaire, tout en répondant aux attentes des habitants.

Cette volonté de maîtrise budgétaire reste une priorité constante, qui n'a jamais entravé l'amélioration de notre cadre de vie ni les services rendus à la population.

Voici quelques-unes des réalisations majeures :

Pour l'aménagement et les locaux :

- La cour autour du préau de la salle des fêtes a été entièrement bitumée pour offrir un espace plus fonctionnel et agréable.
- Trois sentiers piétonniers ont été équipés d'un nouvel éclairage public, pour plus de sécurité et de confort, notamment en soirée.
- Un panneau électronique d'information a été installé au carrefour mairie-école pour mieux communiquer avec vous.

Pour le Patrimoine et les espaces publics :

- Les travaux de remise en état du contrefort de l'église, un chantier important, ont été achevés à l'automne pour un coût de 85 000 €, avec une subvention départementale de 37 %.
- Une aire de jeux moderne en cours d'installation, sera bientôt accessible aux familles, grâce à un financement de 20% par la région.
- La rue Douce en direction de Catillon a été aménagée avec un nouveau trottoir et un système amélioré pour la gestion des eaux pluviales. Ce projet a représenté un investissement de 135 000 €, subventionné à 37 % par le département.

Pour les Services administratifs :

Notre service de fabrication de cartes d'identité et de passeports, ouvert en 2023, a confirmé son succès avec 1 800 cartes d'identité et 900 passeports délivrés en 2024. Ce service, très apprécié, est assuré avec rigueur par Valérie, ainsi qu'Annie et Geoffrey pour assurer la continuité et maintenir ce service opérationnel du lundi au samedi.

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour maintenir un équilibre budgétaire tout en répondant aux attentes des habitants, ceci est une volonté prioritaire durable. Cela fait désormais 30 ans que je suis à votre service en tant qu'élu, et 11 ans que j'ai l'honneur d'être votre Maire. Ces responsabilités, bien qu'exigeantes, nécessitent de concilier des contraintes budgétaires croissantes et des incertitudes liées aux différentes réformes gouvernementales.

Cependant, avec les conseillers municipaux, nous avons toujours suivi une ligne de conduite commune :

Préserver le taux d'imposition communale sans augmentation...

En 2025, le budget sera voté en mars, et je proposerai à nouveau à l'équipe municipale de faire de cette priorité un axe central, afin de protéger votre pouvoir d'achat.

Malgré ces contraintes financières constantes, nous resterons engagés à investir pour améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Les projets envisagés incluent entre autres : L'aménagement du haut de la rue Mathias ainsi que la réfection complète de la cour de l'école.

Chaque nouvelle année est un rappel précieux de l'importance de reconnaître et de remercier les personnes qui enrichissent nos vies. Je voudrais maintenant leur rendre hommage.

Mes remerciements les plus sincères à Aurélie, notre directrice d'école, pour son dévouement et son engagement sans faille envers nos enfants. Sous sa direction bienveillante et dynamique, notre école continue de fonctionner de manière exemplaire. Je remercie également toute son équipe enseignante, qui, par son professionnalisme et sa passion, veille chaque jour à offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage de qualité. Votre travail, souvent exigeant, est essentiel à l'avenir de notre village, et nous en sommes très fiers.

Je tiens à rendre un chaleureux hommage à nos bénévoles. Wavignies est riche de son tissu associatif dynamique, qui fait vivre notre village tout au long de l'année. Voici un aperçu de ces acteurs essentiels :

Pour le sport :

Le Tennis Club Wavignies : qui permet aux passionnés de pratiquer et de se retrouver.

Le Wavignies Darts Club : pour les amateurs de fléchettes, dans une ambiance conviviale.

AAE Wavignies Breteuil : notre club de tennis de table, qui attire petits et grands.

L'Étoile Sporting Club de Wavignies et Le Racing Club de Wavignies : nos clubs de football qui fédèrent des équipes engagées, des supporters fidèles et des valeurs sportives.

Les Vadrouilleurs : un groupe de marcheurs enthousiastes, amoureux de la nature et de la découverte.

Les Boulistes de Wavignies : pour les passionnés de pétanque, toujours prêts à partager un moment de convivialité.

Pour les loisirs et l'animation :

Le Club du Bon Accueil : qui propose des activités variées pour nos aînés, renforçant le lien social.

Wavignies en fêtes : véritable moteur des festivités locales, organisant des animations incontournables pour petits et grands.

Enfants Sourires Wavignies : une association dédiée à l'organisation d'événements pour nos écoliers.

Pour la solidarité et mémoire :

Happy Lend's Graine de champion : une aide précieuse pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Les Anciens Combattants : qui perpétuent le devoir de mémoire et nous rappellent l'importance des sacrifices du passé.

Un immense merci à toutes ces associations et à leurs bénévoles, qui donnent de leur temps pour créer des moments de partage, d'échanges et de bonheur.

C'est avec le plus grand respect que Je tiens à mettre en lumière nos chers commerçants et entrepreneurs.

Ils jouent un rôle central dans notre quotidien. Ils incarnent l'âme et l'attractivité de notre commune.

Le Saint-Patic Bar-tabac : Céline et Sylvain nous accueillent dans ce lieu chaleureux, un véritable point de rencontre pour nos habitants.

La Belle Rouge : Laura et Vincent, avec leur boucherie-charcuterie, nous régalent de leurs spécialités locales et de leur savoir-faire.

Bienvenue à notre nouveau boulanger !

Depuis début décembre, nous avons le plaisir d'accueillir Johan et Amandine, qui ont repris le commerce, suite au départ d'Aurélien et Clémence. En peu de temps, ils ont su séduire les habitants de notre commune, grâce au savoir-faire de Johan et à la qualité de ses produits. Nous souhaitons à notre boulanger et à son épouse une belle réussite et de nombreux moments de partage avec les habitants.

Merci à eux d'avoir choisi notre commune pour poursuivre cette tradition artisanale qui nous tient tant à cœur.

Je remercie également nos artisans et entrepreneurs, qui créent de l'emploi et contribuent à la vitalité économique de notre village.

Avant de conclure ce discours, permettez-moi de remercier chaleureusement Magalie ainsi que son équipe, composée de Maryline et Pierre. Grâce à leur dévouement et à leur énergie, cette journée va se terminer dans la joie, la convivialité et la bonne humeur.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une année 2025 placée sous le signe de la santé, du bonheur et de la réussite.

Ensemble, continuons à faire de Wavignies un village dynamique, accueillant et solidaire.

Je vous remercie pour votre engagement, votre attachement à notre commune, et votre confiance.

NOTRE VILLAGE AVANCE



Rue Mathias

Des trottoirs sont en cours d'installation des deux côtés de la rue Mathias avec un élargissement à l'angle de la rue Malvoisine. Ces importants travaux représentent un budget de 96 345,10 euros ttc sur lequel le Conseil Départemental de L'Oise nous aide par une subvention de 37% sur le hors taxe.

SANTÉ


 Oise
 Agir ensemble, protéger chacun

7 MARS 2025 9:30 - 16:00
JOURNÉE SANTÉ DES FEMMES

VACCINATION DÉPISTAGES DES CANCERS SEXUALITÉ
 VIOLENCES SANTÉ ENVIRONNEMENTALE NUTRITION ET ALIMENTATION

Au Centre d'Examens de Santé
 13 rue Ribot
 60100 Creil
 ENTRÉE GRATUITE



NOTRE PARC



Il fait bon vivre à Wavignies

NOS ENFANTS




Mercredi 18 décembre
Noël offert
par la municipalité
aux enfants de l'école.
Cadeaux apportés
par le Père Noël,
goûter et spectacle



Malgré une météo toujours aussi morose, les enfants inscrits pendant les vacances ont pu profiter d'activités liées aux pays du grand froid et de leurs animaux. Nous sommes allés à Nausicaa pour voir tout ce qui peuple mers et océans. Les enfants ont donc pu prendre un bon bol d'air iodé et faire face aux requins et méduses. Prochaines aventures aux vacances de printemps ... avec, espérons, le beau temps !
Hélène Lépeingle



Inscriptions à l'école **année scolaire 2025/2026**

La préinscription, pour les enfants nés en 2022 est possible dès maintenant en Mairie. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Un certificat vous sera alors délivré.



ACCUEIL DE LOISIRS

Les prochains « accueils de loisirs » auront lieu aux vacances de printemps du 7 au 18 avril et aux vacances d'été du 7 juillet au 1er août. Les dates d'inscription ainsi que les thèmes seront transmis ultérieurement. Pour tous renseignements, contactez Mme Hélène Lépeingle, responsable du service périscolaire au 03 44 50 54 78.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Le 16 décembre 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, MAIRE

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, M. LACHEAU, adjoints

Mmes BARDU, GOURDIN, MM. LEPEINGLE, MARGINET, Mme MALLARD, M. PETITPRETRE et Mme ROUCOUX

Absent : M. SICARD

Pouvoirs : Mme ERCOLANO à Mme MALLARD, Mme DENIS à M. LEPEINGLE et M. PILLON à M. RENAUX

Secrétaire : M. MARGINET

ORDRE DU JOUR

Demande de subvention :

M. le Maire expose que le sol de la cour de l'école est devenu défectueux et qu'il y a lieu de faire un aménagement. Le coût de ces travaux s'élève à 69,830 € HT. Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions au titre de la DETR et du Département.

Vote à l'unanimité

Baux de la boulangerie

Suite au départ de M. et Mme MONARD-BOINET, locataires gérants de la boulangerie, il y a lieu de résilier le bail à compter du 05 décembre 2024. Il convient également de signer un nouveau bail avec M. Johan MARIE SAINTE et Mme Amandine LANDRAS à cette même date, durée 3-6-9, moyennant un loyer mensuel de 500 € pour le logement, 450 € pour les murs et 50 € pour le fonds, plus 500 € par mois, pour 3 ans, pour le remboursement du matériel, Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tous documents concernant ces baux.

Vote à l'unanimité.

SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

Le 20 Janvier 2025, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints

Mme BARDU, Mme DENIS, M. MARGINET, M. PILLON, Mme MALLARD et Mme ROUCOUX

Absente : Mme GOURDIN

Pouvoirs : M. LEPEINGLE à M. DESCROIZETTE, M. PETITPRETRE à M. LACHEAU et M. SICARD à M. RENAUX

Secrétaire : Mme ERCOLANO

ORDRE DU JOUR

Convention avec le centre de gestion

Adhésion à la Convention relative aux services couvrant les activités de conseil et formation, gestion du statut de la fonction publique territoriale et suivi médical des agents, autorisation est donnée à M. le Maire pour signer ledit document, ses avenants et tous documents s'y rapportant.

Vote à l'unanimité

Encaissement de chèques

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a reçu 2 chèques :

- un de 709 € pour remboursement frais juridiques

- un de 1 978,62 € pour trop perçu sur facture E.D.F.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à encaisser ces 2 chèques

Gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2024 une indemnité de 503,42 € à Madame Josiane NOÉ, pour le gardiennage de l'église.

Vote à l'unanimité

Mise en vente de terrain

M. le Maire propose de mettre en vente une parcelle de terrain sise rue Jean Dupuy, cadastrée section H n°1542 pour 437 m², au prix de 30.000 €. Vote à l'unanimité avec autorisation donnée à M. le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

Acte administratif

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de deux parcelles ZI n°194 et n°195 pour 43 m² formant l'alignement, rue Mathias, moyennant l'EURO SYMBOLIQUE. Les frais de publication aux hypothèques seront à la charge de la Commune. Le Conseil Municipal donne délégation à Mme Marie-Louise BRAINE, adjointe, pour signer cet acte.

Vote à l'unanimité.

Renouvellement de la convention départementale avec la poste

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de partenariat avec la Poste est arrivée à échéance. Une nouvelle convention a été signée en partenariat entre la Poste, l'Association des Maires de France et l'État.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le renouvellement de la convention avec la Poste pour une durée de neuf ans et à transmettre les éléments nécessaires pour le versement de l'indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle.

VIE PRATIQUE - EMPLOIS



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Judi de 16h00 à 19h00

Vendredi de 8h45 à 12h00

Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



Analyse de l'eau effectuée le 14 novembre 2024
La teneur en nitrates (**57,4 mg/l**) est supérieure à la limite de qualité.



L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes pour qui des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à Wavignies Services.

Venir les chercher
les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.



Wavignies Services

Tel : 03.44.19.58.40

wavignies-services@orange.fr

Carte d'identité – Passeport

Avant de prendre rendez-vous,
préparez votre dossier en allant sur le site

<https://ants.gouv.fr>

Les photos peuvent être
réalisées sur place



Déchets verts Collecte 2025

du **Mercredi 02 avril**
au **Mercredi 29 octobre**

Plus de renseignements sur www.plateaupicard.fr

Pour vous débarrasser de vos déchets verts toute l'année,
pensez au **compostage** ou à la déchetterie.
Le dépôt y est gratuit pour les particuliers.



AQLE

CÂBLAGE CARTES ET FILAIRE
INTÉGRATION ÉQUIPEMENTS

**10 postes
à pourvoir !**

Inscriptions :

Équipe MRS

03 44 27 36 80

Forme-toi à un métier porteur **MONTEUR CÂBLEUR EN ÉLECTRONIQUE (H/F).**

En Partenariat avec **PROMEO**,
Centre de formation de l'industrie.

Choisis l'alternance en

**Contrat de professionnalisation
avec perspective d'embauche.**

N° de l'offre France Travail 187YXML

Ose l'industrie avec **AQLE**

BUS N°4



LA PROCHAINE PERMANENCE DU BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI EST PRÉVUE

LE 19 mars 2025 **DE** 09h15 **À** 12h30

LIEU Parking de l'église



- Étudiants
 - Sans emploi
 - **Apprentissage**
 - Jobs d'été
 - Informations
 - Emplois
 - **Formations**
 - En reconversion professionnelle
 - **Seniors**
 - Employeurs
- ▶▶▶ **SERVICE DÉPARTEMENTAL GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS**
06 46 45 84 27



ÉTAT CIVIL 2024-2025

Naissance



Léo RIVET né le 19 janvier à Beauvais

Lou PAGNIER née le 07 mars à Beauvais

Sayan MOULIN né le 21 mai à Amiens

Dawson BAFFOUR né le 30 mai à Beauvais

Lohyna ALLARD-BESCONT né le 20 octobre à Amiens

Mahé COUTURIER STRIM né le 19 novembre à Beauvais

Raphaël LEBEUF né le 10 décembre à Compiègne



Mariage

Alain MAUPIN et Catherine SZYSZKA, le 27 avril

Dimitri COUTURIER et Audrey STRIM, le 08 juin

Sébastien BERTRAND et Virginie CHEVALLIER, le 15 juin



Décès

Monsieur Roger SYOEN décédé le 30 mars à Clermont

Monsieur Michel CAZIER décédé le 18 avril à Amiens

Monsieur Jacques MARVILLE décédé le 01 mai à Montdidier

Madame Liliane DUBOIS décédée le 29 mai à Wavignies

Monsieur François KNOFF décédé le 14 juillet à Beauvais

M. José JIMENEZ-PEREZ décédé le 08 octobre à Wavignies

Monsieur Marc DUPONT décédé le 15 octobre à Wavignies

Monsieur Gilles MATIFAS décédé le 20 octobre à La Bruyère

Mme Christelle DUFRANCATEL décédée le 28 décembre
à Uilly-St-Georges

~
M. Gilles JUILLARD décédé le 08 février 2025 à Beauvais

INFORMATION LOGEMENT



Dominique HUGOT
Assistante de l'ADIL de l'Oise – Espace France Rénov'
17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais



Accès personnes à mobilité réduite :
26 rue de l'abbé Gelée
Tel : 03.44.48.61.30 - Site internet : www.adil60.org



Propriétaires bailleurs : travaux énergétiques, un interlocuteur impartial : l'ADIL de l'Oise

Dans le cadre des locations d'habitation principale, le bailleur est tenu de remettre à son locataire un logement décent, or la prise en compte de la performance énergétique au titre de la décence est intégrée progressivement dans la loi. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2023, sont indécents les logements dont la consommation estimée par le DPE (diagnostic de performance énergétique) atteint ou dépasse les 450 KWh d'énergie finale par m² de surface habitable par an. Il en va de même depuis le 1^{er} janvier 2025 des logements dont l'étiquette énergétique est en G. Viendront ensuite les logements classés F à compter du 1^{er} janvier 2028 et à compter du 1^{er} janvier 2030 les logements classés E. Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de locations ou aux contrats de location en cours qui se reconduisent après ces date. La décence énergétique du logement ne peut donc être déterminée que par le biais du DPE. Pour mémoire ce diagnostic doit être annexé au bail lors de sa signature et ce depuis le 1^{er} juillet 2007.

Votre bien nécessite des travaux de rénovation énergétique, et vous souhaitez définir quels travaux et comment procéder pour accéder à des aides : un seul réflexe, appelez l'ADIL de l'Oise. 03 44 48 61 30.

Et dans quelques semaines, nous vous proposerons de participer à nos réunions « Bail Rénov' » : une sensibilisation adaptée au sujet !



Aides à l'amélioration de l'habitat

Élaboration du projet, recherche de financements, suivi de dossier et aides financières...

Le Plateau Picard vous accompagne, gratuitement, tout au long de votre projet. Il peut même vous aider financièrement à réaliser vos travaux de rénovation ou d'adaptation de votre logement. Un guichet unique vous aide à chaque étape de votre projet (élaboration, instruction, recherche de subventions...).

Si vous êtes propriétaire et occupant de votre logement et que vous envisagez des travaux (réduction de votre facture énergétique, lutte contre le logement indigne et insalubre, maintien à domicile, adaptation du logement au handicap), vous bénéficiez d'un accompagnement de l'élaboration du projet à l'instruction de votre dossier en passant par la recherche de subventions et de cofinancements (MaPrimeRenov / ANAH, Région, Département).

Pour en savoir plus, contactez votre conseillère habitat au 03 44 78 70 02



ZOOM SUR L'ENTREPRISE



Confection
SUR MESURE

Création
PERSONNALISÉE

Service
RETOUCHE



07 44 94 23 67

sdmbkreation@gmail.com

@sdmbkreation



VÊTEMENTS
ACCESSOIRES DE MODE

ASSOCIATIONS



Le 1er février, les anciens combattants ont tenu leur réunion annuelle sous la présidence de Monsieur Gérard ROUSSELLE.

Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre à Lucas DESCROIZETTE le diplôme de porte drapeau, fonction qu'il assume depuis 5 ans.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son engagement au service de la mémoire.



Lundi 16 février, le club honore les crêpes sous la forme d'un petit repas qui commencera par la ficelle picarde et dans l'après-midi 100 crêpes seront offertes à une cinquantaine d'adhérents. Belle après-midi pour tous.



Le lundi 3 février le club a organisé la galette des rois, 40 personnes étaient présentes.

Club du bon accueil

Concours de belote

Samedi 22 mars

Ouverture des portes à 13h00. Début du concours 14h00

Inscription 10 euros par joueur

Carte cadeau Leclerc

Buvette et restauration sur place

Thé dansant

Dimanche 23 mars

Ouverture 14h30

Accordéoniste Patrick Thuillier

Buvette et pâtisserie

Entrée 10 euros

Réservation : **06 79 30 88 94**



REPAS DES AÎNÉS



Le repas des aînés a eu lieu le samedi 1er mars, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un nombre record de 130 de nos aînés ont répondu présents cette année, cela nous montre toute l'importance d'une journée comme celle-ci, qui revêt un intérêt particulier pour eux, grandement attendue et appréciée. Une pensée émue à toutes les personnes qui n'ont pas pu venir ou qui nous ont quittés et qui aimaient participer au repas!

Un grand merci à la commission fêtes et cérémonies pour l'organisation de cette journée, à toutes les personnes ayant participé au service ainsi qu'à notre DJ Francis pour sa prestation qui ont rendu cette journée mémorable. Bravo à tous !



Lors de la journée des vœux du samedi 11 janvier, une vidéo reprenant tous les faits marquants de l'année écoulée a été projetée.

Retrouvez la sur « wavignies.fr »

